



Le paiement de la taxe d'habitation de mon ancien logement

Par **labretonne35**, le **16/11/2011 à 15:22**

Bonjour,Je voudrais savoir coment faire pour que mon ex conjoint paye une partie de la taxe d'habitation ? J'ai quitté le domicile en mars 2011, je sais que je dois payer mais mon ex compagnon doit aussi payer, c'est logique mais, d'après les impôts, c'est à moi de m'arranger avec. Il ne veut rien savoir. Quels sont mes recours pour récupérer l'argent car cela me met dans l'embarras financièrement.Merci d'avance.

Par **mimi493**, le **16/11/2011 à 15:24**

Si vous avez reçu la TH, vous devez la payer aux impots, vous n'avez aucun recours sur ce point.Pour vous faire rembourser la moitié par votre ex-conjoint, est-ce que le divorce est déjà prononcé ?

Par **labretonne35**, le **16/11/2011 à 15:27**

Nous ne sommes pas mariés mais est-ce que j'ai une chance de récupérer ce qu'il me doit ?

Par **mimi493**, le **16/11/2011 à 15:37**

Donc ce n'est pas votre ex-conjoint (grr, pourquoi refuser le mariage et en même temps vouloir vous faire passer pour mariée ?)rnrnQui est titulaire du bail ?

Par **amajuris**, le **16/11/2011** à **15:44**

bjr,rnsi votre ex-concubin ne veut pas payer, il ne reste que la voie judiciaire avec toutes ses incertitudes.rncdtrnunion libre = séparation libre.